

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

80 N° 2 1958

Pastorale de la messe et récents directoires
épiscopaux (I)

COLLEYE M. ET RAES J. (s.j.)

p. 171 - 188

<https://www.nrt.be/en/articles/pastorale-de-la-messe-et-recents-directoires-episcopaux-i-1955>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Pastorale de la messe et récents directoires épiscopaux

Eclairés par l'Esprit qui conduit l'Eglise, les fidèles redécouvrent la liturgie. Avec leurs pasteurs, ils ont réalisé comme d'instinct que la messe doit être le centre de leur vie et de leur action, parce qu'elle est l'expression et la réalisation, dans l'Eglise, du Mystère du Christ, centre de l'histoire du salut. Soucieux d'accueillir l'appel de Dieu, de reconnaître son amour et de se livrer à son emprise dans une rencontre vraie avec le Christ, ils veulent participer davantage à l'action de l'« Eglise tournée vers Dieu ». Cette volonté d'une participation plus active et plus communautaire ne peut s'exprimer dans des formes improvisées, abandonnées à l'inspiration de chacun, sous peine de tomber dans la confusion, l'anarchie, le sentimentalisme ou les discussions stériles entre factions opposées : les évêques ont pris la direction du renouveau.

Le directoire de Malines, « *Autour de l'autel du Seigneur* », vient d'être promulgué par S. E. le Cardinal (8 septembre 1957) ; il est commun aux diocèses de Bruges, Liège et Malines. Déjà, Mgr Charue à Namur et Mgr Himmer à Tournai avaient donné le leur : « *Allons à l'autel du Seigneur* » (4 décembre 1956) et « *Pour une messe plus fraternelle* » (29 avril 1956). Le diocèse de Gand, nous dit-on, en sera bientôt pourvu. En France, l'assemblée des Cardinaux et Archevêques avait adopté (4^e trimestre 1956) un « *Directoire pour la Pastorale de la Messe à l'usage des diocèses de France* », qui synthétise la législation déjà élaborée, depuis 1950, par de nombreux évêques pour leurs diocésains (ainsi Nancy, Strasbourg, Bordeaux, Annecy, Cambrai, Aix, Chambéry, Carcassonne, etc., etc.). La Suisse romande a reçu son directoire depuis juin 1956. En Italie, le directoire du Cardinal Lercaro (Bologne 1954) connut un large retentissement, même à l'étranger. Deux directoires allemands, ceux de Fribourg-en-Brigau (1955) et de Munich (1957) ont fait l'objet de recensions françaises¹.

Faut-il s'étonner de cette démarche de la Hiérarchie? On devrait plutôt se réjouir de voir la tradition vivante de l'Eglise s'élaborer et trouver son expression, en quelque sorte, sous nos yeux. Le rôle et

1. On nous permettra de simplifier la dénomination des directoires par l'emploi de sigles : *Bo.* pour Bologne, *Fr.* pour la France, *T.* pour Tournai, *Na.* pour Namur et *Ma.* pour Malines. De même, dans les citations, *MD.* pour « Maison-Dieu », *PL.* pour « Paroisse et Liturgie », *QLP.* pour les « Questions Liturgiques et Paroissiales ».

le devoir des évêques n'est-il pas de « discerner et de favoriser l'Esprit là où il agit ² » ?

Les liturgistes et les théologiens, souvent à l'instigation des commissions diocésaines créées pour répondre au vœu de l'encyclique « *Mediator Dei* » ³, ont, depuis une décade, multiplié leurs études doctrinales et leurs recherches pastorales : nous songeons particulièrement aux travaux du *Centre de Pastorale Liturgique* en France, aux efforts des abbayes de Mont-César et de Saint-André, continuant « l'entreprise providentielle » de Dom Lambert Beauduin, au mouvement allemand et autrichien où se signalèrent un Casel, un Pius Parsch, un Pinski, un Guardini, un Jungmann. Les pasteurs ont senti la nécessité d'un authentique effort missionnaire pour ramener le peuple déchristianisé des grands centres industriels et ont essayé inlassablement des formules nouvelles. Les fidèles, nous l'avons vu, ont le souci d'une participation plus grande à l'action de l'Eglise ⁴. Il faudrait s'aveugler pour ne pas voir dans ces mouvements « un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, un passage de l'Esprit dans son Eglise ⁵ ».

La part inévitable de l'humain peut cependant donner à ces inspirations une expression trompeuse ou une fausse direction. Reconnaître ce qui, dans la liberté créatrice des enfants de Dieu, est fruit de l'Esprit et l'universaliser, purifier ce qui est traduction de l'homme et le canaliser, voilà précisément la tâche de la Hiérarchie. On insiste actuellement sur les idées de développement, mais on a tendance à laisser dans l'ombre la tradition vivante, source de ce progrès ⁶. S'il est vrai que la liturgie est un des principaux organes du magistère ordinaire, il serait étonnant qu'autorité et liberté ne concourent pas pour authentifier cette forme privilégiée de la visibilité ecclésiale.

Normatifs, les directoires s'inscrivent bien dans la tradition : ils définissent et sanctionnent ce qui est valable dans le renouveau liturgique. Penser que cette prise en charge officielle constitue une codification pétrifiante, sinon un coup de frein, serait mal comprendre leur propos. Beaucoup de directoires le rappellent : il faut aller de l'avant, *appliquer* les directives, préparer l'avenir par des études sérieuses, formuler des souhaits, mais on n'a plus le droit d'effectuer des réformes par initiative personnelle (cfr *Fr.*, n. 14) : « il faut viser à une

2. K. Rahner, S. J., *L'apostolat des Laïcs*, dans *N.R.Th.*, 1956, p. 10.

3. Pie XII, *Encyclique « Mediator Dei »*, *A.A.S.*, XXXIX, 1947, p. 562; *N.R.Th.*, 1948, p. 194.

4. L'enquête sur la Messe, dont les résultats furent publiés et commentés par la *Revue Nouvelle* (déc. 1956 et janv. 1957), en est un évident témoignage.

5. Pie XII, *Allocution au Congrès de liturgie pastorale d'Assise* (22 sept. 1956). *N.R.Th.*, 1957, p. 178; *MD.*, 1956, nn. 47-48, p. 330.

6. Cfr, dans ce sens, L. Bouyer, *Ce qui change et ce qui demeure dans la Liturgie*, dans *MD.*, 1954, n. 40, p. 90.

action générale et concertée », dit excellemment Mgr Kerkhofs dans son introduction au directoire commun, en usage dans son diocèse (p. 5).

Ces normes s'adressent « aux responsables des communautés paroissiales ou autres, en tout lieu de culte, diocésain ou exempt » (*T.*, p. 43), « aux pasteurs d'âmes et aux éducateurs de la jeunesse » (*Ma.*, p. 6, *Liège*, p. 5). Elles précisent tout ce qu'on peut faire, — et donc le niveau que l'on ne peut dépasser présentement, ce qui sera une limitation pour certains —, et tout ce qu'on *doit* faire, — et donc le niveau que *tous* doivent atteindre, ce qui sera un très gros effort d'adaptation pour beaucoup. C'est pourquoi la mise en application sera progressive et tiendra compte des étapes rendues nécessaires par les contingences locales ou les usages existants (*T.*, p. 8 et 43-44; *Na.*, p. 9; *Ma.*, p. 8-9). De toutes façons, il importe d'obéir : n'est-ce pas, en l'occurrence, la seule manière de continuer à travailler sous la conduite de l'Esprit? Démarche exigeante sans doute : elle requiert loyauté et courage, surtout de la part des pasteurs invités par leurs évêques à modifier des coutumes séculaires dans des milieux que l'on dit réfractaires au changement de leurs habitudes⁷.

Les directoires belges veulent être « pratiques » ; ils ont en vue des applications plus définies que le directoire de France. Celui-ci vise plutôt à préciser un esprit, une orientation, et fait œuvre « de haute sagesse, de parfait équilibre, de bon sens dans un progressisme caractérisé, libre de ses mouvements, parce que profondément enraciné dans une doctrine sûre et une expérience liturgique éprouvée ». Est-ce à dire que les directoires belges « n'ont pas observé cette discrétion » et que les « recettes » qu'ils proposent « provoqueront un formalisme purement extérieur⁸ » ? Nous ne pourrions, pour notre part, souscrire à ce jugement sévère et sans doute hâtif. Bien sûr, le lecteur superficiel et pressé sera peut-être décontenancé devant ces recueils d'allure parfois fort rubricale, où les considérations doctrinales sont peu synthétisées. Mais les directoires eux-mêmes ne demandent-ils pas précisément un effort d'approfondissement doctrinal et catéchétique préalable? Il faut donc les replacer dans leur contexte et les éclairer par les travaux des théologiens, liturgistes et pasteurs, dont ils condensent les leçons ; il faut les comparer entre eux pour saisir

7. A ce propos ne faudrait-il pas faire davantage confiance aux communautés paroissiales? Elles sont capables d'accueillir ces modifications, l'expérience de la Semaine Sainte l'a généralement démontré.

8. Dom A. Robeyns, O.S.B., *A propos des directoires*, QLP., 1957, n. 2, p. 93. Dans un article ultérieur, *Autour de l'autel du Seigneur* (QLP., 1957, n. 4, p. 305-313), l'auteur étudie avec nuances le seul directoire de Malines, qu'il classe « parmi les meilleurs » (p. 313). Cette appréciation flatteuse ne devrait-elle pas rejaillir sur les deux autres directoires belges, qui présentent des prescriptions identiques dans une perspective parfois plus suggestive pour l'information des pasteurs et la catéchèse des fidèles?

leur unité réelle au-delà des divergences de détails; il faut dresser le bilan de ce qui est acquis à peu près unanimement, signaler la rémanence de vieilles formulations ou d'usages consacrés que l'on n'a pas encore sacrifiés, présenter des vœux qui prépareraient un directoire commun, sinon une intervention du Magistère suprême de l'Eglise.

Dans cette perspective, nous définirons d'abord les conditions préalables à l'application des directoires : l'« information » des pasteurs et la catéchèse des fidèles, dont nous préciserons l'objet et la manière. Nous analyserons ensuite les directives générales, en les situant dans une structure plus synthétique de l'Action liturgique et de l'Assemblée. Nous comparerons enfin les directives particulières, prévues pour chaque forme de célébration, et nous en soulignerons l'unité, les divergences et, le cas échéant, les imprécisions ou lacunes. Nous espérons ainsi rendre quelque service aux prêtres qui devront mettre en œuvre les directoires épiscopaux.

I. CONDITIONS PREALABLES A L'APPLICATION DES DIRECTOIRES

Ce serait donc une illusion et une erreur que d'appliquer les directives épiscopales comme de simples recettes ou de se contenter d'une improvisation « dans la ligne » des directoires. Nous sommes les disciples de Celui qui est venu « susciter des adorateurs... en esprit et en vérité » (*Jean*, IV, 23).

Il ne s'agit pas, sans plus, de rites extérieurs, « magiques ou médicaux, par lesquels les gens seraient sauvés ou sanctifiés dans une totale inconscience⁹ », mais bien d'une « action », histoire sainte ou mystère du salut, qui s'exprime dans le rite et lui donne son sens.

Fidèle à sa mission, l'Eglise nous a introduits à cette « action » divine par le baptême et désire nous en dévoiler la richesse pour que nous y correspondions toujours plus. Dieu nous interpelle par la médiation du Christ et de son Eglise. Il nous faut « réaliser » que Dieu nous parle et suscite en nous une réponse; c'est pourquoi l'Eglise veut nous initier par sa liturgie. L'initiation n'est donc pas seulement accomplissement, elle est aussi intellection du rite.

Pour ce faire, il ne suffit pas « d'introduire la chasuble ample et le dialogue, ou même des chants accordés au temps et au sens de la liturgie : il faut, fût-ce lentement, former les âmes à suivre, dans le cours de l'année, les mystères de la Rédemption que la liturgie rappelle et revit; à sentir et à apprécier leur propre insertion dans l'Eglise,

9. A. M. Roguet, O.P., *Initiation chrétienne et catéchèse*, dans *PL.*, nov. 1952, n. 6, p. 354. Cfr, dans le même sens, L. Bouyer, *Où en est le mouvement liturgique?*, dans *MD.*, n. 25, p. 36-37.

Corps mystique du Christ, en raison de laquelle les hommes peuvent glorifier Dieu ¹⁰ ».

Cette exigence de vérité réclame, non seulement la catéchèse des fidèles, mais aussi, au préalable, « l'information » des pasteurs. Expliquons quelque peu cette double-condition d'une application authentique des directoires.

A. L'« INFORMATION » DES PASTEURS

Par « information » nous entendons, d'abord, la réflexion théologique et l'étude de l'histoire; les prêtres y trouveront les éléments qui leur permettront de connaître les rites et de comprendre leur signification. Tous les directoires la recommandent :

« Il faut avant tout, dit le Cardinal Van Roey, que les prêtres possèdent une connaissance théologique parfaite, puisée aux sources authentiques, notamment par l'étude attentive de la doctrine du Concile de Trênte (Session 23) et de l'Encyclique *Mediator Dei* ¹¹ ».

« Guidés par la Hiérarchie, écrit Mgr Charue, les prêtres auront à cœur d'étudier la théologie de la Messe et son rayonnement dans la vie des fidèles. » (*Na.*, p. 9). « Il faut, précise M. Delespesse, que les pasteurs aient un souci de vrai et d'authentique. Si une pastorale n'a que faire de l'archéologisme, elle ne peut se passer ni de la théologie ni de l'histoire ¹² ».

L'information est aussi et surtout assimilation vitale. Une connaissance notionnelle, voire « technique », si elle est nécessaire, — et nous ne saurions assez y insister, — restera toujours incomplète et extérieure. Le mystère ne peut se laisser réduire à l'assemblage des concepts qui l'expriment ¹³; dans et par les formules abstraites, la révélation même du Verbe doit nous saisir par tout nous-mêmes, nous assimiler à Lui, car il est Vie. Le prêtre qui continue les gestes de Jésus, docteur et prêtre, doit en quelque sorte vivre ce que le Seigneur a vécu : « Ayez en vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus » (*Phil.*, II, 5) nous dit S. Paul avant de retracer les différentes étapes du mystère du Christ. Au moment de les ordonner, l'Eglise ne s'adresse-t-elle pas aux ordinands par la voix de l'Evêque, pour leur recommander : « comprenez ce que vous faites, ressemblez à ce que vous accomplissez »?

Ce que le prêtre accomplit, c'est le mystère du Christ. Pour le comprendre, le prêtre devra le contempler longuement. Alors seulement,

10. *Bo.*, n. 6. Cfr *Fr.* : « La messe contient des réalités divines qu'il faut essayer d'assimiler par la foi » (n. 23).

11. *Ma.*, p. 6.

12. M. Delespesse, *La messe. Notes historiques et pastorales*, Tournai, 1957, p. 7.

13. Cfr dans ce sens les développements et la méthode proposée par A. M. Roguet, O.P., *Comment annoncer le mystère de la messe*, MD, 1948, n. 14, p. 99-106.

ce mystère, la personne même de Jésus l'illuminera, le saisira de plus en plus, imprègnera lentement toute sa vie : le prêtre commencera à Lui ressembler. « Car la Vie s'est manifestée : nous l'avons vue, nous en rendons témoignage, et nous vous annonçons cette vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous est apparue. » (*I Jean*, I, 2).

C'est bien, nous semble-t-il, ce que demande Mgr Himmer quand il invite le prêtre à faire « de sa propre célébration le témoignage de sa foi » (*T.*, p. 45), ou encore, en termes plus explicites, le Pape Pie XII, cité par le Cardinal Lercaro :

« Ayez donc grand soin que le jeune clergé... soit formé à l'intelligence des cérémonies sacrées,... non seulement afin que le séminariste puisse un jour accomplir les rites religieux avec l'ordre, la bienséance et la dignité convenables, mais surtout pour qu'il s'adonne, dès le cours de sa formation, à une très intime union avec le Christ prêtre¹⁴. »

Le Cardinal Lercaro se plaît à revenir sur l'« esprit » qui a dicté les normes et qui présidera à leur application (*Bo.*, n. 4 et 6). Nous devons bien avouer qu'il est le seul à le faire explicitement; les autres directoires présupposent cet esprit quand ils recommandent une catéchèse vraie des fidèles. On aurait aimé cependant qu'ils soulignent la dimension spirituelle, essentielle à l'information des prêtres, en s'inspirant par exemple de l'admirable précision de Mgr Guerry :

« Les pasteurs devront, longuement et souvent, méditer, contempler, s'assimiler le mystère en sa totalité, s'ils veulent être en mesure de l'annoncer fidèlement dans sa pureté intégrale¹⁵. »

Comment approfondir la théologie de la messe et l'histoire des rites? Où trouver les éléments qui nourriront la contemplation? Ouvrons les directoires : dans les limites de leur genre littéraire, ils s'efforcent d'en résumer les thèmes. Mais leur exposé reste fragmentaire. Le directoire de Malines s'en tient à l'énumération des titres de chapitre; les autres documents contiennent des développements que nous apprécierons brièvement. Sans pouvoir ici entrer dans les détails, nous en ferons un relevé purement analytique, en reprenant l'ordre proposé par *Ma*.

1. *L'Eucharistie, mystère de foi, célébré par l'Eglise*. La formule « Eucharistie, mystère de foi » doit être expliquée : elle peut signifier, ou bien un élément de ce mystère dans l'économie sacramentaire, ou bien la totalité du mystère chrétien, « re-actualisé » dans l'Eucharistie. Dans ses préliminaires doctrinaux, *Fr.* semble n'envisager que le premier sens (n. 2); mais il élargit sa perspective, quand il considère la proclamation de la Parole de Dieu ou recommande que la catéchèse de la messe s'inscrive « dans un effort général d'initiation au sacré, à l'é-

14. *Mediator Dei*, A.A.S., 1947, p. 591-92; *N.R.Th.*, 1948, p. 317. Cfr *Bo.*, n. 6, note 4.

15. Mgr Guerry, *Directives pastorales sur la messe*, dans *PL.*, 1952, n. 3, p. 329.

conomie du salut, dans une catéchèse biblique » (n. 28). De son côté, *Na.* se réfère à l'économie plénière du salut par l'inspiration biblique de ses commentaires doctrinaux; les allusions explicites que l'on peut y relever auraient pu être davantage exploitées (*Na.*, p. 14, 17 et 62)¹⁶.

2. *Le mémorial du sacrifice du Christ.* *Fr.* reprend bien la doctrine classique du mémorial (n. 4 et 6); on aurait aimé y découvrir, selon la recommandation du directoire lui-même (n. 28), une explication biblique — et nous ajouterions, patristique, — de l'aspect « acte de culte et rite d'offrande ». Au sujet du sacrifice, *Na.* insiste brièvement sur la charité du Christ qui se livre, mais ne montre pas l'unité de ce sacrifice avec ceux de l'Ancienne Loi, « accomplis » dans la Nouvelle Alliance.

Sous les termes « mémorial du sacrifice du Christ », *Ma.*, supposons-nous, inclut le mystère pascal dans sa totalité, passion et résurrection, pâque nouvelle; ces points sont fort bien expliqués dans *Fr.* (n. 7, doctrine de Trente) et *Na.* (p. 14, excellent développement biblique et patristique)¹⁷.

3. *Action de grâces et adoration.* *Fr.* ne fait qu'effleurer ce thème (n. 5). *T.* y fait allusion (p. 19), puis le définit admirablement dans sa présentation de l'« avant-messe » : « En effet, le sacrifice eucharistique doit être avant tout, comme son nom l'indique, l'action de grâces du peuple élu pour l'amour que le Seigneur lui témoigne dans toutes les merveilles de la création et de la grâce » (p. 27). Dans sa partie doctrinale, *Na.* se contente d'épingler dans le texte de la messe les passages relatifs à l'action de grâces, sans en donner le sens (p. 16); pour le saisir, il faudra patienter jusqu'à l'explication du rite de la consécration (p. 60).

4. *Repas de la famille de Dieu et caractère communautaire de la messe.* *T.* exalte l'aspect fraternel de la messe; Mgr Himmer en fait le thème dominant de la lettre pastorale incluse dans son directoire, précisément intitulé : « Pour une messe plus fraternelle ». Tout y est examiné sous l'angle du « peuple de Dieu » (cfr surtout pp. 17 à 24). *Na.* insiste davantage sur l'idée du festin dans le Royaume et en donne un bon développement, hélas trop embryonnaire (p. 17). *Fr.* réunit les deux thèmes : il évoque le caractère communautaire du sacrifice, « fondement d'unité », et ajoute que l'anticipation du Royaume se fonde sur la Résurrection du Christ (n. 20 et 21).

5. *Rôle du Célébrant et de l'Assemblée.* S'inspirant du Magistère (« *Mediator Dei* »), *Fr.* énumère un peu sèchement les principes et leurs répercussions pastorales (n. 8 à 16). La synthèse qu'en donne *Na.* (p. 20 et 21) est d'une meilleure venue, mais on aurait aimé qu'il rattache à ce chapitre ses excellentes considérations sur l'Assemblée chrétienne (p. 17 et 18). En de belles pages, Mgr Himmer expose à ses diocésains la difficile question de leur participation au sacerdoce (p. 21 et suiv.).

6. *La liturgie de la Parole.* *Fr.* en énonce les principaux éléments dans son chapitre de doctrine (n. 14) mais en diffère l'analyse (n. 68 à 78), perdant ainsi l'occasion de montrer théologiquement la connexion entre la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique¹⁸. *T.* signale, en passant, « le lien profond qui unit

16. Nous regrettons cependant la restriction, difficilement justifiable, de la note 11 (p. 82) « l'année liturgique déroule... tout le mystère du salut, de la nativité au second avènement ». L'Ancien Testament n'existerait-il pas?

17. *T.* y fait allusion, p. 32-33.

18. On le regrette d'autant plus que *Fr.* perçoit clairement la place occupée par la proclamation de la Parole, « partie intégrante du mystère dans le tout de la messe » (n. 69), et qu'il laisse entrevoir le rôle de transition joué tout natu-

entre eux la Sainte Ecriture et le Sacrifice Eucharistique » (p. 27). *Na.* n'en parle pas davantage¹⁹; il semble même voiler la portée de la Liturgie de la Parole en n'y voyant qu'une simple préparation de la Liturgie eucharistique (p. 17).

7. *La portée de l'Offertoire et la structure de l'Action Eucharistique.* Le dernier thème proposé dans l'énumération de *Ma.* ne laisse pas d'être assez embarrassant. On sait que la question de l'offertoire est une pomme de discorde pour les liturgistes. L'équipe du Mont César combat sans relâche pour une interprétation correcte.

N'est-il pas regrettable d'isoler l'offertoire du sacrifice, et, en tout cas, d'étudier en dernier lieu la structure de l'Action? A vrai dire, les directoires n'ont pas d'indications fort nettes à ce sujet. *Fr.* touche à ce double problème dans son paragraphe sur « la Messe et l'Eglise » (n. 16); il présente la communion comme la véritable participation des fidèles au sacrifice (n. 11), et c'est tout. *Na.*, à la suite de Dom Capelle²⁰, décrit bien ce qu'est l'offertoire (p. 55) mais ne développe aucune justification doctrinale. Ses idées sur la communion, participation au sacrifice, sont intéressantes et justes, mais la structure de l'Action ne ressort pas (p. 69). *T.* a de bonnes notations (p. 28 à 30): sa notion d'« offrande » est riche (p. 31-32); il met en évidence la place de la communion, accentue son rôle dans l'unité de la communauté (p. 33). Malgré ces prémisses, il ne marque guère les liens entre l'offertoire, l'action de grâces et la communion.

Une vision d'ensemble, nous le constatons, fait défaut. Nous ne trouvons que des indications, suggestives mais éparses: on échappe difficilement à l'impression que les directoires ne font pas apparaître le lien organique des différents moments. L'Offertoire, cependant, est en intime connexion avec l'action de grâces réalisée dans le sacrifice: n'en est-il pas une préparation, une introduction solennelle, un début de mise en œuvre, comme la communion en est un achèvement, un couronnement, un accomplissement?

*

* *

Le caractère décousu des paragraphes précédents aura sans doute rebuté le lecteur; il n'était pas inutile, pensons-nous, d'aligner les uns à la suite des autres les éléments doctrinaux disséminés dans les directoires. Leur énumération, sèchement analytique, montre assez clairement que beaucoup d'aspects de la Messe ont été évoqués, mais que leur synthèse est insuffisante. Les documents épiscopaux ont fait le point des connaissances théologiques: ne pourrait-on pas souhaiter que les spécialistes, reprenant les données tridentines, en exploitent les richesses, les éclairent par la tradition patristique et achèvent la synthèse attendue par les pasteurs²¹?

Nonobstant, les prêtres nourriront leur étude personnelle par les

rellement par l'homélie (n. 71), rôle plus large en vérité que celui que lui attribuerait *Ma.* (p. 15).

19. En expliquant le rite, *Na.* propose des remarques historiques, mais guère d'indications doctrinales (p. 45-46).

20. Dom Capelle, O.S.B., *Pour une meilleure intelligence de la Messe*, Louvain, 1955², p. 37 et suiv.

21. Le petit livre de Jungmann, S. J., *La grande prière Eucharistique*, Paris, 1956, en donne une première idée.

documents contenus en annexe dans *Fr.* (XXIII^e session du Concile de Trente, extraits des Encycliques liturgiques de Pie X, Pie XI et Pie XII, allocution de Pie XII au Congrès d'Assise). Ils trouveront des bibliographies récentes dans le directoire de Namur et plusieurs revues ²². Les tables de « La Maison-Dieu » et de « Paroisse et Liturgie » sont des mines à exploiter ²³.

A côté de l'étude doctrinale, dont nous avons consigné les thèmes, les évêques invitent les pasteurs à approfondir aussi l'histoire des rites; elle conditionne bien des découvertes du renouveau, tant il est vrai que, selon la remarque de Jungmann, « la liturgie ne demande rien de neuf. Elle demande seulement que ce qui se fait se fasse parfaitement. »

Ceux que déconcerterait l'ampleur monumentale de « *Missarum Solemnia* » (3 vol. 1950-54, Aubier), véritable somme de l'histoire des rites, en trouveront l'essentiel dans plusieurs ouvrages moins amples parus récemment ²⁴.

B. LA CATÉCHÈSE DES FIDÈLES

« Nous insistons, écrit Mgr Himmer, pour que l'éducation liturgique du peuple soit préparée et animée par une catéchèse tendant à réveiller et à nourrir la Foi » (*T.*, p. 7). Car « si la liturgie appelle la messe les saints mystères, cette formule ne veut pas dire que les fidèles doivent se contenter d'assister sans comprendre » (*Fr.*, n. 23); au contraire, « comprenant la signification profonde des gestes et des actes qu'on leur demande de faire, ils les acceptent pleinement » (*Ma.*, p. 6). « Une fois instruits du bien-fondé de ce qui leur est demandé, les fidèles répondent d'autant mieux à l'effort de renouveau liturgique et paroissial; le comportement extérieur sera la traduction de la prière intérieure. » (*Na.*, p. 35). Ce bouquet de citations souligne clairement l'importance d'une catéchèse appropriée des fidèles.

22. Il faut conseiller surtout la *Revue Nouvelle* de janvier 1957, p. 28 : *Les principaux livres de la messe* (Dom Désiré Mols, O.S.B.). En outre, *QLP.*, Bulletin analytique, 1957, n. 2; *Lumen Vitae*, 1957, n. 3; *MD.*, 1957, n. 51.

23. Pour ceux qui n'auraient guère le loisir de faire pareilles recherches, nous nous permettons de recommander quelques livres nécessaires à une première initiation : L. Bouyer, *La vie de la Liturgie*, Edit. du Cerf, Paris, 1957; J.-A. Jungmann, S. J., *La grande Prière Eucharistique*, *Ibid.*, Paris, 1955; B. Capelle, O.S.B., *Pour une meilleure intelligence de la messe*, Mont-César, Louvain, 1955²; A. M. Roguet, O.P., *La messe, Approches du mystère*, Edit. du Cerf, Paris, 1952. Signalons en outre : L. Bouyer, *Le mystère pascal*, Edit. du Cerf, Paris, 1957²; R. Guardini, *La messe*, Edit. du Cerf, Paris, 1957.

24. J.-A. Jungmann, S. J., *La liturgie de l'Eglise latine*, Salvator, Mulhouse, 1957; *Des lois de la célébration liturgique*, Edit. du Cerf, Paris, 1956; M. Delespesse, *La Messe*, Ed. Centre diocésain de documentation, Tournai, 1957; Th. Klauser, *Petite histoire de la liturgie occidentale*, Edit. du Cerf, Paris, 1957; M. Maurice-Denis et R. Boulet, *Euchariste, ou la messe dans ses variétés*, Letouzey, Paris, 1953.

Qu'est-ce donc que la catéchèse? Tous les directoires, dans leur formulation propre ²⁵, rejoignent la définition donnée par le R. P. Roguet : « On peut commencer par la définir en l'opposant au catéchisme. Celui-ci est un enseignement scolaire, qui propose des notions élaborées et closes, des conclusions au sens théologique du mot... Le mystère chrétien y est réduit à des définitions du type notionnel, sans relation avec le culte et la vie chrétienne. »

« La catéchèse, elle, se développe dans une atmosphère culturelle. Elle introduit au culte et elle fait partie du culte. Elle ne résout pas de problèmes, mais elle initie au mystère ²⁶. »

Fr. et *Ma.* distinguent deux « modes de catéchèse » : la catéchèse préalable et générale, d'une part, — « l'initiation à la Messe doit s'inscrire dans un effort général d'initiation au Sacré, à l'économie du salut; en particulier à l'économie sacramentelle » (*Fr.*, n. 28) —; d'autre part, une explication méthodique des rites, — « la réalisation pratique sera expliquée avant d'être appliquée » (*Ma.*, p. 10) ²⁷.

La catéchèse de la Messe se fera tout d'abord *en dehors de la célébration elle-même*. L'instruction des fidèles comportera de temps à autre une explication systématique du mystère de la Messe, « faite pour elle-même, en dehors de la célébration » (*Fr.*, n. 29), par divers procédés que le directoire énumère : conférences, homélies dominicales, sessions liturgiques paroissiales, cercles d'études, explications du missel, projections, expositions liturgiques, journaux ²⁸. *Fr.* cependant attire l'attention sur les inconvénients de certaines méthodes : « messe blanche », explications systématiques trop longues, dissertations archéologiques ou historiques, développements allégoriques ou rationalistes. Les directoires belges recommandent le même effort d'instruction, mais sans l'explicitement (*Ma.*, p. 10 et 11, *Na.*, p. 35; *T.*, p. 45). Relevons une note originale dans *T.* et *Bo.* : il y aura grand avantage à commencer cette initiation par la formation de petits groupes choisis (militants, membres d'œuvres, chorales, écoles, etc.) (*T.*, p. 46 et *Bo.*, n. 4).

25. « ...non pas une instruction scolaire, mais une initiation vivante, priante et partant des rites eux-mêmes » (*Fr.*, n. 24). « ...Faire comprendre la portée spirituelle des manifestations de participation » (*T.*, p. 45). « ...une catéchèse d'initiation au mystère eucharistique » (*Ma.*, p. 10); *Na.* n'en parle pas explicitement, mais donne l'exemple d'une « initiation vivante » par la richesse de ses préliminaires doctrinaux.

26. A. M. Roguet, O.P., *Initiation chrétienne et catéchèse*, dans *PL.*, nov. 1952, n. 6, p. 352.

27. Notons en passant que cette distinction correspond assez bien à la double source où s'alimentera l'étude des prêtres : théologie et histoire des rites. *T.* et *Na.* s'attachent davantage à une catéchèse « pratique » des rites. Cela ne veut pas dire qu'ils font moindre cas de l'étude doctrinale.

28. Cfr. p. ex., l'excellent album liturgique, n° 34, de *Fêtes et Saisons : Comment assister à la messe?*, vulgarisant et illustrant le directoire.

Mais il ne faut pas oublier que la *célébration est aussi par elle-même une catéchèse*. L'action sacrée en effet est signe et illumination; la liturgie elle-même n'est-elle pas, selon la forte expression du P. Bouyer, « la grande didascalée de l'Eglise »? Le rite exprime l'action divine et veut la faire comprendre; mais il n'est pas toujours expressif par lui-même et appelle souvent une explicitation. Celle-ci se fera par la prédication liturgique ou par le commentaire au cours de la célébration.

« La véritable prédication liturgique consiste précisément à montrer comment la doctrine s'incarne et s'exprime dans les rites; comment en chaque rite se dégage plus ou moins complètement, plus ou moins profondément, le mystère essentiel. Chacune des instructions, au lieu de verser, soit dans l'érudition archéologique, soit dans l'abstraction rationnelle, sera alors profondément religieuse, non seulement constructive mais vivifiante pour l'âme ²⁹ ».

Le commentaire souligne la signification enclose dans les rites au cours même de leur accomplissement : loin de les doubler, il en fait percevoir la lumière.

Illuminé par le rite, aidé par une catéchèse discrète, le chrétien prendra conscience que Dieu l'interpelle et se préparera à lui répondre en se laissant saisir par l'initiative divine. Le but même de toute catéchèse est alors atteint : le fidèle prend part à l'Eucharistie, il reconnaît vraiment le Ressuscité à la fraction du pain.

Cette catéchèse pratique devra s'instaurer progressivement : T. donne un programme d'initiation (p. 46).

Il ne faudrait pas clore ce chapitre sans évoquer, comme troisième mode d'enseignement catéchétique, celui de la vie même du mystère au sein d'une communauté de charité. C'est d'elle que parle le P. Roguet quand il réclame une catéchèse en relation avec la vie chrétienne ³⁰.

S'il suppose la prédication du message, cet enseignement la dépasse largement : le message y est devenu vie. Plongé dans une charité chaque jour expérimentée, le baptisé sera mieux préparé à recevoir l'amour du Père, à vivre l'oblation du Christ.

De cette catéchèse « vitale », Mgr Himmer fait la condition même du succès de la pastorale liturgique : « Pour réussir, cette liturgie exige une condition : l'unanimité des esprits et des cœurs (p. 26)... Pour que dans une paroisse, la messe devienne le rassemblement unanime autour du Christ et du prêtre, il faut d'abord que tous les paroissiens s'aiment et se traitent comme des frères » (p. 35) ³¹.

29. A. M. Roguet, O.P., *Comment annoncer le mystère de la messe?*, dans MD., 1948, n. 14, p. 105.

30. Cfr. *supra*, p. 180.

31. En un sens plus particulier, pour Mgr Himmer, la désertion de la messe paroissiale par les chrétiens serait signe que la paroisse a perdu son ambiance familiale ou que ces chrétiens ont refusé d'y prendre leur place (p. 25).

En retour, la messe rendra cette vie chrétienne plus consciente et plus vraie : « En faisant asseoir tous les chrétiens autour de la table de famille, elle resserrera les liens fraternels qui doivent les unir » (T., p. 35) ³².

*
* *
*

Abordons maintenant les directives d'application. Nous proposons un plan qui sera comme un « commun dénominateur » aux différents documents; nous y distinguons des normes générales, valables pour toutes les messes, et des applications particulières à chaque type. C'est ce que *Fr.* appelle « La Célébration et ses divers éléments » et « Les divers modes de célébration ».

II. DIRECTIVES GENERALES

Dans l'étude des normes générales, nous grouperons nos considérations autour de deux pôles : la structure de l'Action liturgique et la structure de l'Assemblée.

A. LA STRUCTURE DE L'ACTION LITURGIQUE

Les directoires ont surtout en vue des normes pratiques; il ne faut pas l'oublier en abordant ce chapitre. Ils se réfèrent à une structure qu'ils n'explicitent guère, sinon en passant; jamais, en tout cas, ils ne l'envisagent dans sa totalité. Les pasteurs qui appliqueront les directives devront pourtant en saisir la raison d'être pour les expliquer aux fidèles : comment pourraient-ils le faire sans replacer les rites dans le déroulement de l'Action? Il ne sera pas inutile d'en esquisser les grands traits, de les situer dans une structure synthétique et d'éclaircir ainsi le cadre dans lequel les directoires présentent leurs prescriptions pratiques ³³.

L'Action liturgique se divise en deux phases : la liturgie de la Parole et la liturgie Eucharistique ³⁴. Ces deux parties majeures sont encadrées par les rites d'entrée et de clôture. A vrai dire, seul *Ma.* propose cette division quadripartite; à notre sens, il faudrait l'adopter en vue d'une certaine unification.

32. Comment ne pas mettre cette catéchèse « vitale » en parallèle étroit avec l'« information », assimilation au Christ et imprégnation de vie, souhaitée pour les pasteurs?

33. Nous suivons ainsi l'exemple donné par *Na.* dans son directoire et la lettre pastorale de Mgr Charue du 2 févr. 1957. *QLP*, 1957, n° 2, p. 135.

34. Nous faisons nôtre la terminologie de *Ma.*, qui paraît bien au point. *Na.* parle de « la liturgie du sacrifice Eucharistique » (p. 55), *T.* s'en tient encore à un titre assez vague « l'Assemblée des fidèles pour l'offrande du sacrifice ». De son côté, *M.* Delespesse n'aurait-il pas oublié de réunir sous un titre global l'Offertoire, la Grande Prière et la Communion?

Quel est le sens de ces différentes parties? Dans le cadre de cet article, nous ne pouvons évidemment qu'en donner une première approximation.

Le rite d'entrée signifie le rassemblement du peuple de Dieu autour de l'autel. Baptisés, mais pécheurs, les chrétiens veulent se présenter ensemble devant Dieu qui les a appelés alors qu'ils étaient dispersés; sous sa conduite, ils continueront l'apprentissage de la vie de charité, en acceptant l'Amour qui les unit.

Tous les thèmes majeurs de la messe sont déjà présents inchoativement!

Cette convocation divine, la *liturgie de la Parole* va la réitérer. Racontant les merveilles de Dieu à l'œuvre dans l'Histoire, la Parole resserre les liens des baptisés et ranime leur foi; elle les prépare à reconnaître le Seigneur dans l'acte du sacrifice. Les lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament constituent une « indispensable préparation à l'offrande du sacrifice d'action de grâces » (T., p. 27). On se gardera ici d'une erreur encore fréquente : considérer la liturgie de la Parole comme un tout fermé sur lui-même et placé dans la liturgie comme un quelconque prélude, « une pure préparation intellectuelle » (Fr., n. 112)³⁵. La proclamation de la parole est déjà partie intégrante du mystère³⁶; comme l'Eucharistie, elle est un « festin de communauté » (Ibid.). A l'une et l'autre table, c'est Dieu qui se communique et nous unit dans le Christ, Parole faite chair. Les directoires ont bien vu le lien organique entre les deux liturgies (Fr., n. 69 et 112; T., p. 27 et sq., Na., p. 17). Mais ils n'ont pas souligné que cette intime connexion est, pour ainsi dire, matérialisée dans l'homélie.

Située à la charnière de l'action, l'homélie est « activité sacrale, liturgique, absolument homogène à la célébration »³⁷. Loin d'en être une interruption, elle en est « un développement, une illumination organiquement rattachée au sacrifice »; par elle, le célébrant actualise la Parole, expose le mystère du Christ vivant dans la communauté « qui l'exprime ou, dans le sens paulinien du terme, le complète », affirme concrètement une vérité vitale, « une valeur d'où jaillit l'engagement de témoin, rôle que le chrétien doit assumer dans la réalité de la vie

35. C'est pour cette raison que nous déplorons l'emploi de l'expression « Avant-Messe » dans T., Na. et la lettre pastorale de Mgr Charue.

36. Le mystère, « c'est la réactualisation dans, par et pour l'Eglise de l'acte de Notre-Seigneur qui a accompli notre salut, c'est-à-dire sa Passion et sa mort dans la plénitude de leur effet ultime : la Résurrection et la communication de la grâce salvatrice à l'humanité, et la consommation finale de toutes choses ». L. Bouyer, *La vie de la Liturgie*, p. 33.

37. A. M. Roguet, O.P., *La prédication des temps liturgiques*, dans QLP, 1957, n. 2, p. 110.

quotidienne »³⁸. En un mot, le rôle traditionnel de l'homélie³⁹ est de préciser ce que Dieu demande à son peuple, et d'orienter la réponse de la communauté : celle-ci reconnaîtra le don du Seigneur, offrira son sacrifice et communiera au mystère, annoncé et mis en œuvre dans le Christ.

La liturgie eucharistique va donc vivre ce qu'annonce la Parole. Sous le signe sacramentel, le Christ se rend présent, prend la tête du peuple qu'il s'est constitué et l'associe à sa propre action de grâces, réalisée dans le sacrifice de la croix par une reconnaissance aimante et une adhésion totale à la volonté du Père.

A la messe, nous commémorons l'action de grâces sacrificielle du Christ dans la joie de sa Résurrection. Nous y participons, non pas par le souvenir, mais de fait : nous y assistons réellement⁴⁰. Avec le Christ, nous sommes reconnaissants, et c'est pourquoi, avec le Christ, nous offrons : « le sacrifice qui commence, dit excellemment M. Despesse, est notre action de grâces en acte »⁴¹. On voit comment s'entremêlent dans le mystère d'une même action, les trois aspects inséparables du mémorial de la Passion et de la Résurrection : action de grâces, sacrifice et communion⁴². L'unité de l'action se traduira dans

38. *Conclusions de la 6^e Semaine Italienne d'Adaptation Pastorale. Doc. Cath.*, 1957, col. 936. « Les cérémonies liturgiques solennelles sont d'ailleurs une profession de foi en acte : elles réalisent les grandes vérités de la foi sur les desseins impénétrables de la générosité de Dieu et ses faveurs inépuisables à l'égard des hommes, sur l'amour et la miséricorde du Père céleste envers le monde, pour le salut duquel il envoya son Fils et le livra à la mort. C'est ainsi que l'Eglise communique en abondance dans la liturgie les trésors du « depositum fidei », de la vérité du Christ. Par la liturgie aussi se répandent les trésors du « depositum gratiae » que le Seigneur a transmis à ses Apôtres. » Pie XII, *Discours au Congrès d'Assise*, dans *MD*, 1956, n° 47-48, p. 331 et 332; *N.R.Th.*, 1957, p. 178.

39. Elle remonte aux temps apostoliques. Cfr p. ex. : *Actes*, XIII, 15 et suiv.

40. Cfr, dans ce sens, *T.*, p. 29; *Na.*, p. 16. Est-il besoin de rappeler les développements que donne Jungmann à l'action de grâces, dans sa *Grande Prière Eucharistique*, p. 27 et suiv.?

41. Le Christ en effet est venu prendre la tête du peuple pour reconnaître le Père, et par là sanctifier les siens. « L'essence du sacrifice, ce n'est pas la destruction, la mort et le sang; c'est l'union à Dieu et l'enrichissement qui en résulte » (A. M. Roguet, O.P., *L'unité du Corps mystique dans la charité, res sacramenti de l'Eucharistie*, dans *MD*, 1950, n. 24, p. 38. — Cfr, dans le même sens, Y. Congar, O.P., *Pour une liturgie et une prédication réelles*, dans *MD*, 1948, n. 16, p. 78, et *Structure du sacerdoce chrétien*, dans *MD*, 1951, p. 27, p. 55 et 77 suiv. Cette définition du sacrifice par le P. Roguet insiste justement sur l'élément primordial du sacrifice; mais pour garder au mot son sens traditionnel, ne faut-il pas spécifier que ce n'est pas n'importe quelle union à Dieu; on dira plus exactement que l'union à Dieu est le fruit ou la fin du sacrifice, sans en faire un élément extrinsèque. Mais quand on parle de sacrifice, on accentue l'idée de mort, pas nécessairement physique, mais au moins mort à soi-même, renoncement total, kénose, qui est la condition indispensable, pour toute créature, de l'union à Dieu. La grâce sanctifiante est aussi l'union à Dieu et l'enrichissement qui en résulte. On ne dira pas formellement qu'elle est sacrifice.

42. Cfr J.-A. Jungmann, S. J., *Prière Eucharistique*, p. 118 et L. Bouyer, *La vie de la Liturgie*, p. 101 et suiv.

les moments successifs de la célébration : offertoire, prière eucharistique et communion.

L'*offertoire* est la préparation des éléments du sacrifice. Celle-ci sera double : d'une part, préparation rituelle du pain et du vin, signes sacramentels, d'autre part, préparation intérieure de l'assemblée qui se met en « état de charité » pour s'insérer dans le grand courant d'amour de la messe. Le mouvement d'unité, demandé par la Parole, se fait ici plus conscient et s'exprime dans un exercice concret : prière aux intentions de tous (litanie d'offertoire), quête et offrandes destinées au culte ou aux pauvres (T., p. 71; Na., p. 56; Ma., p. 29)⁴³. L'offertoire n'est pas une espèce de sacrifice personnel, précédant celui du Christ. Cette opinion courante n'oublie-t-elle pas qu'à la messe, c'est le Christ qui s'offre? « En liturgie, écrit M. Delespesse, il ne faut pas trop distinguer d'avant et d'après, et si l'on « offre » déjà à l'offertoire, ce ne peut être que le Christ⁴⁴ ».

La *grande prière eucharistique*, qui commence au dialogue de la Préface, comprend la Préface, chant d'action de grâces, et le Canon, action de grâces consécrationnaire, mémorial de la Rédemption (Passion et Résurrection) et sacrifice eucharistique. Sous le signe vivifiant du pain et du vin, le Seigneur, mort, mais vivant, glorifié, est intégralement présent : « le Christ nous est donné; en Lui, la grâce de Dieu est descendue vers nous; en Lui, l'abîme qui sépare l'humanité déchue de Dieu est franchi; en Lui et par Lui, notre reconnaissance peut s'élever vers Dieu » (Jungmann, *La grande prière eucharistique*, p. 29). Avec Lui, devenu l'un des nôtres, nous rendons grâces. C'est le noyau central de la liturgie eucharistique, dont nous avons donné le sens ci-dessus : en Jésus, Dieu nous fait le don de l'« Alliance nouvelle et éternelle », notre action de grâces se réalise dans l'oblation du Christ (T., p. 31-32; Na., p. 60).

Repas sacré de la Communauté, « réunion de la famille de Dieu autour de la table du Père » (T., p. 75), la *communion* est tout aussi essentielle à la liturgie eucharistique. Elle en est le couronnement : le Christ nous associe intimement à son sacrifice pour la vie éternelle⁴⁵. « Dans la communion, écrit encore M. Delespesse, le Christ qui, à

43. Cfr Dom B. Capelle, O.S.B., *Quête et Offertoire*, dans MD, 1950, n. 24, p. 136.

44. *Op. cit.*, p. 35. L'Eglise ratifie l'oblation du Christ : la messe est donc l'oblation du Christ total. (Question complexe : cfr un essai de développement dans Jungmann, *op. cit.*, p. 42-52). Ne pourrait-on pas dire que le sacrifice de l'Eglise aura normalement la caractéristique de celui de son Chef qui s'est livré jusqu'au bout pour les siens? On trouverait ici le fondement de la mise en état de charité que connote l'offertoire, premier moment du sacrifice eucharistique. Réaliste, l'Eglise veut que nous re-connaissions en vérité la paternité divine en « réalisant » la fraternité humaine. Cette démarche a sans doute un aspect douloureux : réconciliation de pécheurs arrachés à leur égoïsme.

45. Le sacrifice n'est-il pas « toute démarche qui a pour objet de nous unir à Dieu dans une société sainte »? (S. Augustin, *De civitate Dei*, X, 6).

la messe, renouvelle son acte rédempteur, vient saisir les croyants, fait d'eux — nous dirions plutôt : achève de faire d'eux — une communauté, en les entraînant dans son offrande au Père et dans sa Résurrection »⁴⁶. On comprend que la communion soit la participation la plus parfaite à la messe! (*Fr.*, n. 113; *T.*, p. 32; *Na.*, p. 69; *Ma.*, p. 28).

Enfin, *les rites de clôture* accentuent l'aspect eschatologique de la communion. Ils nous invitent à continuer, sous la conduite du Christ, le pèlerinage vers le ciel. Les liens que le Seigneur a noués entre nous et avec Lui par sa Parole et son Pain partagés, ne se détendent pas à la dispersion : au contraire, c'est la charité du Christ que nous devons maintenant, dans la jubilation, rayonner par les multiples démarches de notre vie quotidienne, « jusqu'à ce qu'Il vienne »!

Après avoir éclairé quelque peu le sens des grandes divisions de l'action liturgique, pourrions-nous en tenter une définition, dont la formulation, synthétique et nécessairement lourde, résumerait la richesse de signification évoquée ci-dessus? La Messe apparaîtrait donc comme l'Action de grâces, réalisée dans le sacrifice du Christ, des chrétiens, baptisés mais pécheurs, convoqués par la grâce du Christ dans une assemblée hiérarchisée, pour écouter la Parole, reconnaître l'amour de Dieu et s'unir à la Pâque du Christ mort et ressuscité, commémorée et « reactualisée » par et pour l'Eglise.

Il nous reste encore à esquisser la structure des rites successifs qui, dans la Messe que l'on voit célébrer, forment l'expression et le signe de l'action en train de s'accomplir⁴⁷.

I. RITE D'ENTRÉE : *Du début à l'Amen de la Collecte*

1. — Le peuple de Dieu se groupe en réponse à l'appel de Dieu transmis par l'Eglise : rassemblement de baptisés, mais de baptisés pécheurs.

2. — Procession d'entrée du Célébrant et prières au bas de l'autel. Chants de l'Assemblée dont les thèmes sont la pénitence et la supplication (*Introït* et *Kyrie*) ou la jubilation (*Introït* et *Gloria*, chant de fête et d'action de grâces). (*T.*, p. 61; *Na.*, p. 38 et 40; *Ma.*, p. 30 et 34; Delespesse, *op. cit.*, p. 14).

3. — Prière silencieuse de l'assemblée qu'exprime le Célébrant dans une oraison (collecte) récitée au nom de tous.

II. LITURGIE DE LA PAROLE : *De l'Épître à la fin du Credo*

1. — Proclamation de l'Épître par un ministre ou un lecteur, sous la présidence du Célébrant (Ancien ou Nouveau Testament). L'Assemblée écoute et fait écho : acclamation d'action de grâces, psaume de méditation⁴⁸ chanté par la schola ou par elle-même, *Alleluia*.

46. *Op. cit.*, p. 80.

47. Ce schéma de l'action sera davantage détaillé dans le schéma des directives particulières que nous proposerons dans la troisième partie.

48. Tous les directoires remettent en valeur le psaume de méditation : *Fr.*, n. 177 et 197; *T.*, p. 46 et 87; *Na.*, p. 51 (imprécis); *Ma.*, p. 32 et 35.

2. — Proclamation de l'Évangile. L'Assemblée écoute.
3. — Homélie du Célébrant qui actualise la Parole. L'Assemblée écoute et conclut éventuellement en récitant ou en chantant le *Credo*⁴⁹.

III. LITURGIE EUCHARISTIQUE: Dominus vobiscum de l'offertoire à la Postcommunion

A. — « Offertoire » ou préparation des éléments du sacrifice (jusqu'à la Secrète)

1. — Préparation rituelle et spirituelle : procession, quête et intentions d'offertoire; prières personnelles du Célébrant (*Bo.*, III, 1 D, b; implicitement *Fr.*, n. 206; *T.*, p. 73; *Na.*, p. 60; *Ma.*, p. 14).
2. — Prière silencieuse que formule le Célébrant dans la Secrète.

B. — La « Grande Prière Eucharistique », jusqu'à l'Amen de la doxologie finale du Canon

1. — Chant solennel d'action de grâces : la Préface chantée ou proclamée par le Célébrant. L'assemblée lui répond dans le dialogue initial, écoute et fait écho dans le chant du *Sancius*, dont il ne faut pas séparer le *Benedictus*.
2. — Prière présidentielle du Canon, rites de la Consécration et de la petite Élévation : louange en acte. Adhésion de la communauté à la louange et au sacrifice du Christ par la prière silencieuse et l'*Amen* de la doxologie finale⁵⁰.

C. — La « Communion », jusqu'à la postcommunion

1. — Préparation :

- a) Le *Pater* et le *Libera nos*.
- b) Fraction de l'hostie.
- c) Dialogue de paix⁵¹ et chant de l'*Agnus Dei* (rite pénitentiel)⁵².

49. En raison de la place nécessaire de l'homélie, lien entre les deux liturgies, « la conjonction du sermon et de la célébration liturgique est un idéal vers lequel il faut tendre » (*T.*, p. 67, note 13). L'harmonisation du cycle liturgique et du cycle à prévoir pour la prédication de l'ensemble du dogme et de la morale n'est pas si difficile, si l'on songe qu'une vraie prédication retrouvera sans peine le dogme et la morale dans la messe, vraie démarche de foi et de charité. « On trouverait difficilement, dit le Pape aux congressistes d'Assise, une vérité de foi chrétienne qui ne soit exprimée en quelque manière dans la liturgie ». La liturgie n'est-elle pas l'expression privilégiée de la Tradition et de la Parole, sources du dogme et de la morale? Nous avons défini l'offertoire comme une mise en état de charité : ne pourrait-on pas, p. ex., développer quelque peu, dans la litanie d'offertoire, l'intention qui aurait donné lieu à un « sermon de charité » et souligner ainsi le sens authentique de la quête?

50. Pour bien exprimer l'importance de la doxologie finale et de l'élévation, et marquer le passage à un autre moment, on souhaiterait, avec le P. Jungmann, pouvoir ne faire la gèneflexion qu'après l'« Amen » de la doxologie (*Missarum solennia*, III, p. 196, note 74).

51. La réconciliation, la paix et la charité trouvent leur couronnement dans la communion parce qu'elles viennent de Dieu. D'où la prière pour la paix et le rite du baiser de paix avant la communion. « La Messe-communion et l'Eglise-communion sont inséparables ». P. M. Gy, O.P., *Rites de la communion*, dans *MD*, 1950, n. 24, p. 147 et 142.

52. On pourrait s'étonner de ce que nous ne retenions que ce rite pénitentiel, laissant dans l'ombre le *Confiteor* des prières d'entrée alterné entre le célébrant et ses ministres, et celui de la communion des fidèles. Mais la messe tout entière n'exprime-t-elle pas la pénitence : rassemblement de pécheurs, litanie du Kyrie, offertoire où commence la réconciliation demandée par la Parole et qui s'achèvera à la communion dans et par le Christ? Les directoires marquent d'ailleurs ici une certaine hésitation. Cfr notre troisième partie.

- d) Prières personnelles du Célébrant, prière silencieuse de l'assemblée (Bo., note 34; T., p. 71, note 30; Fr., n. 206).
2. — a) Communion du prêtre et des fidèles : procession et chant de communion.
- b) Action de grâces en silence des fidèles, pendant que le prêtre prend les ablutions et récite l'Antienne de Communion.
- c) Le Célébrant exprime la prière de l'assemblée dans la Postcommunion.

IV. RITES DE CLÔTURE

1. — Dialogue de congé et bénédiction.
2. — Chant, pendant que le Célébrant récite le dernier évangile, et Procession de sortie (T., p. 99, n. 68; Na., p. 75 et 77; Ma., p. 38).

Cette esquisse quelque peu analytique ne doit pas nous faire oublier que la messe reste une action liturgiquement unifiée, « la vie du Corps mystique du Christ tournée vers Dieu. » Nous pouvons distinguer, dans l'Eglise, trois acteurs liturgiques. Le premier, c'est le Christ lui-même; le second est l'ensemble des croyants ou, dans le cas de la célébration concrète, la communauté des fidèles; le troisième est le ministre du sacerdoce dans sa fonction privilégiée à l'autel. Nous ne pouvons songer à étudier ici le rôle du Christ prêtre, acteur principal et invisible. Nous examinerons seulement le rôle de l'Assemblée, « acteur visible » du culte ecclésial, « réalité liturgique fondamentale, à laquelle l'Ecriture et les Pères attachent une telle importance⁵³ ».

(à suivre)

Eegenhoven-Louvain.
95, chaussée de Mont-Saint-Jean.

Marc COLLEYE, S. J. et Jean RAES, S. J.

53. Cfr J.-A. Jungmann, S. J., *Les lois de la célébration liturgique*, p. 38, et A. M. Roguet, O.P., *Valeur paroissiale du directoire*, dans *MD*, 1957, n. 51, p. 121.